

# Le château de Chantilly se dote d'un nouveau patron

Par Laure Croiset le 31.05.2021 à 12h08

Lecture 3 min.

**EXCLUSIF** - Le château de Chantilly qui a perdu 5 millions d'euros avec la crise sanitaire se dote d'un nouvel administrateur général.

Didier Selles a été nommé administrateur général du château de Chantilly

 STEPHANE DE SAKUTIN / AFP



Conseiller maître à la Cour des comptes depuis 2009, Didier Selles vient d'être nommé administrateur général du château de Chantilly par Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France. Il remplace ainsi Christophe Tardieu qui occupait ce poste depuis décembre 2019. Lui-même a été nommé en mars dernier secrétaire général du groupe France Télévisions. Didier Selles prendra officiellement ses fonctions à compter du 15 juin 2021. "Pour un lieu aussi exceptionnel que Chantilly, joyau du patrimoine français, il faut un administrateur doté d'une expérience variée acquise au plus haut niveau, déclare Xavier Darcos. Didier Selles a conduit des projets novateurs dans tous les domaines de la culture et administré le plus grand musée du monde. Il saura amplifier la renaissance de Chantilly engagée par l'Institut".

## **Ancien administrateur du musée du Louvre**

Énarque -promotion Fernand Braudel (1987)-, diplômé de Sciences-Po Paris et de l'École centrale des arts et manufactures, Didier Selles dirigea de 1993 à 1996 les affaires financières de la Région Île-de-France. Il a été membre de l'audit externe de l'ONU-FAO de 1997 à 2000, puis entre 2000 et 2009, il occupa le poste d'administrateur général du musée du Louvre, où il a notamment négocié la création du Louvre Abu Dhabi.

Il fut aussi à l'initiative de la protection et de la valorisation de la marque Louvre. Il a par ailleurs coprésidé aux côtés de Franck Riester la mission sur le soutien à la filière musicale en 2011, prenant en charge la présidence de l'association de préfiguration du Centre national de la musique. Mais un an plus tard, il a démissionné de ses fonctions, le projet ayant été remis en cause par la ministre de la Culture de l'époque Aurélie Filippetti.

## **Une aide exceptionnelle de 4,5 millions d'euros**

Demeure historique des Montmorency, puis de la maison de Condé, le domaine de Chantilly a été légué, en 1897, à l'Institut de France. Même s'il a été très fortement impacté par la crise sanitaire avec 5 millions d'euros de pertes, le statut public très particulier de ce domaine qui s'étend sur plus de 7.800 hectares ne le rend pas éligible aux mesures dont ont bénéficié les structures patrimoniales de droit privé. En effet, il dépend d'une fondation de droit public qui relève de cette institution placée sous la protection directe du chef de l'Etat. Il ne peut pas, en particulier, faire bénéficier ses 132 salariés du chômage partiel.

Dans ce contexte, le 24 mars dernier, dans le cadre du déploiement de France Relance, les ministres Bruno Le Maire et Roselyne Bachelot ont annoncé une aide exceptionnelle de 4,5 millions d'euros pour préserver le domaine qui attirait 450.000 visiteurs en 2019. Un montant qui pourra être amené à être révisé d'ici à la fin de l'année.

Cette nomination intervient dans un contexte crucial pour les plus grandes institutions culturelles françaises. Après la nomination de Laurence des Cars à la tête du Louvre, le Centre Pompidou travaille à la succession de son actuel président Serge Lasvignes, dont le mandat prendra fin en juin prochain. Et à Versailles, Catherine Pégard dont le mandat est arrivé à échéance attend encore le nom de son successeur. Désormais, le poste est vacant à la direction des musées d'Orsay et de l'Orangerie.

---